

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JANVIER 2015

COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

L'an deux mille quinze, le trente janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame GUYON Marie-France, Maire.

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 23 janvier 2015.

Date d'affichage de la convocation : 23 janvier 2015

Présents : Marie-France GUYON - Patrice JULIENNE - Denis JULIENNE - Christian MERCIER – Allison HIRON - Monique COCHET - Yves BOMPOIS - Mélina BLOSSIER - Laurent LECHAT.

Excusés : Joël LOUBEAU - Annick BRILLANT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Denis JULIENNE est désigné secrétaire de séance.

Compte rendu de la précédente réunion adopté.

Ajout ordre du jour :

- Règlement du cimetière

Adoption de l'ordre du jour :

Madame le Maire propose d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**

Objet : Subvention pour voyage scolaire en Auvergne

Présentation :

Madame le Maire fait part au Conseil municipal, d'un voyage en Auvergne organisé par le SIVOS de Saint Aubin de Locquenay auquel participent 20 élèves résidant sur la commune de Montreuil le Chétif. Le coût total par enfant s'élève à 256 €. 120 € reste à la charge de la famille la différence étant prise en charge par le SIVOS. Madame le Maire propose que la commune participe à hauteur de 50 € par enfant.

Délibération : 2015/001

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention de 50 € par enfant (liste en annexe) résidant sur la commune et participant à ce voyage scolaire en Auvergne du 30 mars au 04 avril 2015. La demande de subvention devra être formulée par les familles des enfants sur présentation d'une facture acquittée accompagnée d'un RIB.
- charge le Maire de faire procéder au versement de cette somme.

Objet : Subvention pour voyage scolaire en Allemagne

Présentation :

Madame le Maire fait part au Conseil municipal, d'une demande de subvention formulée par la famille de l'enfant suivant, dans le cadre de sa participation à un voyage scolaire à Teterow en Allemagne du 03 mai 2015 au 12 mai 2015 :

- Gabriel GUÉRANGER domicilié 3 route de Saint Christophe, scolarisé au lycée Paul Scarron 72140 SILLÉ LE GUILLAUME.

Délibération : 2015/002

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'attribuer une subvention de 50 € pour l'enfant Gabriel GUÉRANGER domicilié 3 route de Saint Christophe, scolarisé au lycée Paul Scarron 72140 SILLÉ LE GUILLAUME
- charge le Maire de faire procéder au versement de cette somme.

Objet : Subvention aux diverses associations

Présentation :

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal des demandes de subvention présentées par des associations.

Délibération: 2015/003

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JANVIER 2015
COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF**

- Décide d'attribuer les subventions suivantes :

DÉNOMINATION	MONTANT
Comité de Jumelage Alpes Mancelles dans l'Europe 72130 Fresnay sur Sarthe	50
Petits pas Cadencés 72130 Fresnay sur Sarthe	50
MFR 72610 Fyé	50
Union Fresnoise Football 72130 Fresnay sur Sarthe	90
ADAPT 72650 Saint Saturnin	70
Les Cheveux d'Argent 72140 Sillé le Guillaume	50
ADMR 72130 Fresnay sur Sarthe	130
Amicale des Sapeurs-Pompier 72130 Fresnay sur Sarthe	70
ASIDPA 72130 Fresnay sur Sarthe	130
Comité des fêtes 72130 Montreuil le Chétif	2200
Handball Club 72140 Sillé le Guillaume	90
Basket Club Fresnois 72130 Saint Ouen de Mimbré	90
Radio Alpes Mancelles 72130 Fresnay sur Sarthe	55
MFR 72240 Bernay en Champagne	50
Société de chasse 72130 Montreuil le Chétif	100
CFA Bâtiment 72610 Saint Patern	50
Ainés ruraux 72130 Montreuil le Chétif	150
Amicale Bouliste 72130 Montreuil le Chétif	135
Comice Agricole du canton de Fresnay sur Sarthe	318
TOTAL	3928

Objet : Permanence des élus

Présentation :

Des propositions d'élus sont lancées afin de répondre à la demande d'aide de la secrétaire de mairie.

Délibération :

Des conseillers municipaux seront ponctuellement présents en mairie pour venir en aide à la secrétaire et y effectuer des travaux d'archivage, de classement ou de préparation et envoi de courrier.

Des conseillers municipaux accueilleront le public le vendredi après-midi afin de dialoguer avec les habitants et répondre à leurs attentes.

Objet : Règlement du cimetière

Présentation :

Le Maire informe qu'il serait nécessaire d'avoir un règlement intérieur pour le cimetière communal.

Délibération 2015/004 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

-d'approuver le projet de règlement (annexe jointe) ayant pour objet d'assurer le bon ordre, la décence, la sérénité, la salubrité et la tranquillité publique dans le cimetière communal

-d'autoriser le Maire à signer tout document concernant ce règlement.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JANVIER 2015

COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

Objet : Projet en cours « allée piétonne »

Présentation :

Madame le Maire présente l'état d'avancement du projet de réaménagement de l'allée piétonne du Bourg Neuf. Des devis sont en cours pour des travaux d'enfouissement du réseau électrique et pour la vérification de l'état du réseau d'assainissement avant plantation d'une future haie. Les acacias ont été coupés. Des demandes de subventions sont en cours.

Objet : Modifications statutaires CDC DES Alpes Mancelles – Mise à jour des chemins de randonnées

Présentation :

Suite à la révision des tracés des chemins de randonnées communautaires, il convient de modifier les statuts communautaires et les annexes afin de mettre à jour les plans des chemins.

Les plans des chemins communautaires ci-annexés sont présentés.

Il est proposé de modifier le paragraphe 2.9 de la façon suivante :

2.9 Développement touristique

- Sentiers de randonnées existants désignés dans les plans ci-annexés

Délibération 2015/005 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte les modifications présentées,
- valide la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes des Alpes Mancelles et les plans des chemins annexés aux statuts,
- autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Objet : Modification statutaires CDC des Alpes Mancelles – transfert de compétence animation et promotion sportive dans le cadre de manifestations intercommunales

Présentation :

Dans le cadre de la réflexion globale sur la compétence sportive, il est proposé d'ajouter le point suivant dans les compétences facultatives :

2.13 Promotion et animation sportive dans le cadre de manifestations intercommunales.

Délibération 2015/006 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte les modifications présentées,
- valide la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes des Alpes Mancelles,
- autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Objet : Modification statutaires CDC des Alpes Mancelles – transfert de compétence city stade

Présentation :

Dans le cadre de la réflexion globale sur la compétence sportive, il est proposé d'ajouter dans les compétences optionnelles le point suivant dans le paragraphe 2.5 :

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JANVIER 2015

COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

2.5 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- City stade sur l'ensemble du territoire intercommunal

Délibération 2015/007 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte les modifications présentées,
- valide la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes des Alpes Mancelles,
- autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Objet : construction d'un city stade

Présentation :

Madame le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée Délibérante les statuts de la Communauté de Communes des Alpes Mancelles (CCAM) selon lesquels cet établissement a la compétence pour la réalisation de city stades.

Le financement par la CDC des Alpes Mancelles se fera dans le cadre d'une commande groupée. Le coût de chaque installation s'élève à environ 50 000€. La commune bénéficiant d'un fonds de concours communautaire de 24 000 €, 10 000 € pourront être réservés à cette dépense conformément au règlement de la CCAM en la matière.

Madame le Maire propose de solliciter la CDC des Alpes Mancelles pour qu'une telle réalisation ait lieu sur la commune en 2015.

Délibération 2015/008 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord à cette proposition
- autorise Madame le Maire à solliciter la CDC des Alpes Mancelles pour que celle-ci inscrive la réalisation du city stade de Montreuil le Chétif sur l'exercice 2015.
- autorise le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Objet : recrutement d'un technicien à la CCAM

Présentation :

Madame le Maire informe qu'un technicien va être engagé à la CDC des Alpes Mancelles et sera chargé du service de la voirie. Il prendra ses fonctions au 1^{er} juin 2015. Ses premiers travaux se porteront sur une étude globale de la voirie.

Ce technicien pourra également être affecté sur demande au service technique des communes moyennant un tarif horaire conventionné fixé à 30 €.

Informations diverses

Élagage des tilleuls

Les tilleuls situés dans la cour de la mairie seront élagués par la société AVF ÉLAGAGE fin février 2015. Le montant des travaux s'élève à 223.20 € TTC.

Extension de la salle polyvalente

Des devis vont être demandés auprès de charpentiers pour la partie toiture. Des devis pour la construction de l'extension sont arrivés en mairie. Des demandes de subventions vont être lancées.

Prochaines réunions :

Conseil Municipal : vendredi 6 mars 2015

La séance est levée à 23h15
Le secrétaire de séance,
Monsieur Denis JULIENNE

Pour affichage,
Le 09 février 2015
le Maire,
Marie-France GUYON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JANVIER 2015
COMMUNE DE MONTREUIL LE CHÉTIF

Yves BOMPOIS

Mélina BLOSSIER

Annick BRILLANT

Monique COCHET

Allison HIRON

Marie-France GUYON

Denis JULIENNE

Patrice JULIENNE

Laurent LECHAT

Joël LOUBEAU

Christian MERCIER